

INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE PIANO

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone : Mail :

Est inscrit(e) pour l'année scolaire :

À l'école de piano Franck Kaufling 40, rue Fernand Pelloutier 30900 Nîmes.

Le cours est fixé chaque semaine (hors vacances scolaires), ledeh..... à... ..h.....

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÉGLEMENT DE L'ÉCOLE

FRAIS D'INSCRIPTION : 28 euros (papeterie, courriers, téléphone, carnet individuel, documents divers...)

TARIFS DES COURS pour l'année 2024/2025 :

- 678 euros /an : cours particulier d'1/2 heure par semaine en période scolaire.
- 837 euros /an : cours particulier de 3/4 heure par semaine en période scolaire.
- 997 euros/an : cours particulier d'une heure par semaine en période scolaire.
- A l'unité, les cours particuliers hors abonnement sont facturés 50 euros, les créneaux horaires sont fixés en fonction des disponibilités.

D'autres formules peuvent être étudiées avec le professeur : tarif « famille », stages, chèques cadeaux, etc....

• **Le règlement complet est effectué d'avance en début d'année scolaire.**

• Des facilités peuvent être accordées (paiement en 3, 5 ou 10 fois). **Les chèques correspondants à la totalité sont datés et remis en début d'année**, et déposés en banque aux dates convenues avec l'élève ou les parents.

• Les cours non-pris ne sont ni remplacés, ni remboursés en cas d'arrêt dans l'année scolaire, et l'intégralité du paiement sera dû, même en cas de versements échelonnés.

• Il peut être également nécessaire d'acquérir des partitions originales (*un partenariat permet de bénéficier de conditions particulières chez Auday-musiques-Nîmes*)

• **L'élève s'engage à travailler son instrument de façon régulière. Ses parents s'engagent à l'y aider.**

• A cet effet, un carnet de liaison assure la relation et le suivi entre le professeur et l'élève et/ou les parents.

• L'élève apporte son carnet et ses partitions à chaque leçon.

• **Sauf cas particulier, les parents n'assistent pas au cours, et dans tous les cas s'abstiennent d'intervenir pendant le temps pédagogique (un temps d'échange peut être réservé pendant les 5 dernières minutes du cours, ou sur rendez-vous)**

• En cas d'absence prévue, la courtoisie commande d'en avertir, 48H à l'avance, le professeur.

• De petites auditions peuvent être organisées en cours et en fin d'année, pour permettre aux élèves de jouer devant un public (parents, amis, autres élèves) et développer la confiance en eux. Une audition est un moment musical convivial, de rencontre et de partage, auquel il est vivement conseillé de participer.

ASSURANCE : Les parents fourniront un document attestant que leur enfant est assuré pour ses déplacements et activités extrascolaires.

Signature de l'élève

Signature(s) du (des) parent(s) de l'élève mineur(e)

